

Paris, le

4013

191



Ma cher ami
Je tuis caeterne de mon
etandere. J'avais allié
que notre Corps national
m'oblige à être à Lyon
le samedi 17. Ne
Hymen pourrait-il
arriver le vendredi?

8103
P'il ne le perd se l'amière
sur se lui d'at une

visite prochain à l'utelle

Mar l'espère qu'il

pourra de avancer

sa voyage d'en par.

l'étai venant tout à

l'heure pour voir C. di.

et il me fallait de
 Carriage pour aller,
 sous l'état de confusion
 à se hier, votre juste
 Carriage

à l'usage en tout les
 et bien affectueux

Jean Paul

4104

Père le roi
et le roi
sont les deux
seuls qui ont
le droit de
porter la couronne
et de signer
les lois.

Le roi est le
chef de l'État
et le représentant
de la nation.
Il a le droit de
nommer et de
révoquer les
ministres.